

HABILITATION ÉLECTRIQUE – recyclage
Réf : B2V H2V BR



OBJECTIF

- Approfondir les connaissances, évaluer les risques ;
- Savoir se protéger et protéger les autres ;
- Etre capable d'effectuer des interventions, consignations en respectant le mode opératoire.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Personnel électricien amené à réaliser ou diriger des travaux, interventions ou consignations sur Basse Tension et/ou Haute Tension.

PROGRAMME

1/ Formation théorique

- ↻ Contexte réglementaire ;
- ↻ Rappel sur la notion d'électricité ;
- ↻ Le risque électrique ;
- ↻ Les moyens de prévention ;
- ↻ Les interventions et l'environnement ;
- ↻ Travaux en BTA, BTB, HT ;
- ↻ Appareillage électrique basse tension et haute tension ;
- ↻ Moyens de protection individuelle et collective ;
- ↻ Manœuvres, mesurages, essais, vérifications ;
- ↻ Outillage ;
- ↻ Le secours.

LE + : Un titre d'habilitation ainsi que les domaines d'habilitations vous seront fournis.

Recyclage avant 3 ans

REMARQUES :

Pour la Haute Tension, une demie journée supplémentaire doit être rajoutée.

2/ Formation Pratique

Exercices pratiques sur armoire électrique.

3/ Evaluation

Evaluation des connaissances et du savoir-faire.

Obligations

*D.88-1056 du 14/11/1988, précisant l'obligation de formation pour chaque travailleur exerçant dans un environnement électrique hors ou sous tension.
Arrêté du 17/01/1989 fixe le contenu de la formation selon l'UTE C-18 510 et 530.*

VALIDATION DE LA FORMATION

- Une attestation est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.



Durée de la formation : 2 jours